

Anncny, le 2 juillet 2018

### CUSY

Date de la réunion : mercredi 27 juin 2018

Lieu de la réunion : mairie de Cusy

Rédacteur du compte-rendu : Jérémie BELLO

NOM	Fonction	Présent	Diffusion
M. Serge PETIT <a href="mailto:serge.petit@conseil-municipal.com">serge.petit@conseil-municipal.com</a>	Maire de la commune	-	X
M <sup>me</sup> Blandine DAVAL-POMMIER <a href="mailto:blandise.daval-pommier@conseil-municipal.com">blandise.daval-pommier@conseil-municipal.com</a>	Adjoint urbanisme et environnement	X	X
M <sup>me</sup> Danièle THOMAS <a href="mailto:sg@cusy.fr">sg@cusy.fr</a>	Secrétaire Générale	X	X
M <sup>me</sup> Céline GROSJEAN <a href="mailto:secretariat@cusy.fr">secretariat@cusy.fr</a>	Secrétaire-Comptable	X	X
M. Vincent LAVORATA 06 83 56 88 18	Technicien	X	X
BELLO Jérémie <a href="mailto:j.bello@syane.fr">j.bello@syane.fr</a>	SYANE Conseiller énergie	X	X

.....  
*Des observations sur ce compte-rendu peuvent être transmises  
pour rectification au rédacteur*  
.....

#### Objectif de la réunion :

- Présentation de l'analyse des consommations du patrimoine de la commune :
  - Apporter une vision globale sur les consommations d'énergie du patrimoine de la commune,
  - Comparer les différents secteurs : bâtiments, éclairage public, autres et réseau de chaleur,
  - Analyser l'évolution des consommations sur 3 ans (2014, 2015 et 2016),
  - Répartition des consommations des différentes énergies : électricité, fioul et bois,
  - Hiérarchisation des bâtiments : des plus consommateurs aux moins consommateurs, des plus coûteux aux moins coûteux, des plus performants aux moins performants,
  - Point sur les contrats de fournitures d'électricité : puissance souscrite
- Bilan de l'année écoulé
- Suites à donner pour l'année à venir

## En résumé :

### ➤ **Vision Globale :**

- La consommation s'élève à 440 MWh<sub>EF</sub> (toutes énergies confondues hors réseau de chaleur)
- La dépense annuelle est d'environ 50 000 € (toutes énergies confondues)
- Le poste Bâtiment est le plus consommateur. Il représente 76% des consommations contre 24% pour l'EP. Les consommations du secteur « autre » sont négligeables.
- La commune dispose de 33 points de comptage d'énergie.
- Certains points de comptage ont un prix d'énergie élevé, **il pourra être nécessaire de revoir la puissance souscrite (cf. tableau ci-après).**
- Secteur Bâtiments :
  - Le patrimoine de la commune se compose de 4 bâtiments.
  - 3 énergies sont consommées dans les bâtiments : le fioul, l'électricité et le bois (réseau de chaleur pour le Foyer communal).
  - Le fioul est l'énergie majoritairement consommée dans les bâtiments.
  - Sur les 3 années étudiées, les consommations sont en augmentation. Cette augmentation est en partie dû aux années de plus en plus froide (sur la période d'étude) mais pas uniquement. L'évolution des consommations doit cependant être analysée avec précaution car concernant les consommations de fioul, il s'agit de « livraisons » et non de « consommations réelles ».
  - Les bâtiments les plus énergivores qui ressortent du bilan de consommation sont :
    - Le foyer communal
    - L'école maternelle + cantine
    - L'école élémentaire
    - La mairie
  - La mairie est chauffée par une pompe à chaleur.
  - Lors de la réunion des problèmes d'inconfort ont été relevés au niveau de la mairie au niveau des températures et de la ventilation. Les températures sont parfois trop basses en période d'été : lors d'épisode de pluie la température dans les locaux est ressentie trop fraîche, les agents doivent donc s'habiller plus. Par ailleurs, il semble que les températures ne soient pas homogènes dans le bâtiment. Le deuxième problème d'inconfort ressentie est un manque d'air lorsque le climat est lourd. La société LANSARD (M. EXERTIER) est déjà intervenue à plusieurs reprises, il semblerait que ces problèmes soient dus à des défauts de conception du bâtiment/des installations. **Une campagne de mesure de température pourra être réalisée et une visite technique des installations pourra être approfondie avec la société Lansard pour déceler d'éventuelles améliorations/adaptations possibles.**
- Secteur Eclairage Public :
  - Un diagnostic des installations d'éclairage public vient d'être réalisé par le SYANE. Son objectif :
    - Inventorier le patrimoine
    - Diagnostiquer l'état du matériel existant
    - Elaborer un schéma directeur d'amélioration

- De l'extinction de l'éclairage public a été mis en place depuis mars 2017. L'extinction se fait tous les jours entre 23h et 6h. Du 15 juin au 15 août, l'extinction est totale. Cette action devrait engendrer 38% d'économie d'énergie. **Un récapitulatif des économies générées sera réalisé.**
- Sur les 3 années étudiées, on note une augmentation des consommations en 2015. **Une analyse plus détaillée des factures sera réalisée.**
- Le point de comptage « EP de l'Abîme » a peu de consommations mais la dépense engendrée est élevée. Pour ce point de comptage il s'agit d'un « TARIF BLEU - OPTION EJP clients non résidentiels 12kVA ». Ce tarif est moins avantageux qu'un tarif classique d'éclairage public. **Avant modification du type de tarif auprès du fournisseur (EDF), la commune devra s'assurer que ce point de comptage ne correspond pas à un bâtiment.**
- **Secteur Réseau de Chaleur :**
  - Le réseau de chaleur et la chaufferie centrale sont vieillissants : 1996 (22 ans).
  - A ce jour seul un abonné a signé un contrat de vente de chaleur avec la commune. Ce contrat date de la mise en service du réseau.
  - Un diagnostic a été menée en 2008. Une visite des installations a été réalisée le 31 mai 2017, dans le cadre de la mission CEP.
  - Plusieurs réunions ont été menées afin de présenter l'intérêt de conserver ce réseau, le rénover et l'étendre. Les élus sont en réflexion par rapport au projet de réaménagement du Centre Bourg.

➤ **Action sur les contrats :**

Nom du point de comptage sur la facture	Coût indicatif de l'énergie pour comparaison à la souscrite	Puissance souscrite	
ECOLE MATERNELLE - RESTAURANT	188 €/MWh	30 kVA	avant 54 kVA changement 08/2015
CANTINE	188 €/MWh	36 kVA	
ECOLE ELEMENTAIRE	181 €/MWh	36 kVA	
ANCIENNE MAIRIE	219 €/MWh	6 kVA	
MAIRIE	153 €/MWh	18 kVA	
FOYER COMMUNAL	147 €/MWh	18 kVA	
SONNERIE CLOCHE	244 €/MWh	36 kVA	avant 18 kVA changement 08/2015
CHAPELLE LACHAT	233 €/MWh	3 kVA	
BORNE FORAINE	530 €/MWh	18 kVA	
HANGAR LE PRE DU SANG	5286 €/MWh	6 kVA	
CHAUFFERIE BOIS	181 €/MWh	30 kVA	

- Les contrats où il est nécessaire de se poser la question d'un abaissement de la puissance souscrite apparaissent en rouge dans le tableau ci-dessus.
- **Des mesures d'appel de puissance seront réalisées. La première aura lieu entre le 23 et le 30 juillet 2018 sur la « Borne Foraine ».**
- **La puissance souscrite du « Hangar le Pré du Sang » pourra être abaissée à 3 kVA. La commune se charge de la démarche auprès d'EDF. La référence d'acheminement est : 195 697 538 986 81. Tél EDF : 04 26 70 17 22.**

### Vos informations client

#### Vos références

Compte de facturation : 9329434075

Compte commercial : 1-4DFH-3300

- Les points de comptages apparaissant en orange seront à vérifier dans un second temps.

#### Actions menées :

- Accompagnement sur solution problème fioul école maternelle / cantine,
- Accompagnement sur le projet de requalification du Centre Bourg : évolution / développement du réseau de chaleur,
- Accompagnement projet Résidence Sénior,
- Accompagnement pour le remplacement des sous-compteurs de chaleur,

#### Suite à donner :

##### ➤ **Le CEP s'en occupe :**

- Prendre rendez-vous pour visiter les bâtiments identifiés comme prioritaires :
  - Ecole maternelle + cantine
  - Ecole élémentaire
  - Foyer communal
- Révision des puissances souscrites sur les points de comptage identifiés,
- Réaliser une campagne de mesure de température dans la mairie,
- Fournir un récapitulatif des économies générées par l'extinction de l'EP,
- Fournir un récapitulatif des puissances souscrites en EP par rapport aux puissances mesurées lors du diagnostic,
- Approfondir l'analyse des consommations d'énergie de l'EP afin de trouver une explication à la consommation élevée en 2015,
- Réaliser une mesure de la puissance appelée sur la borne foraine : **rendez-vous à convenir avec Vincent,**
- Actualiser la présentation d'analyse des consommations avec l'intégration des consommations de chaleur du foyer rural,
- Poursuivre l'accompagnement de la commune sur ces différents projets énergétiques.

##### ➤ **La commune s'en occupe :**

- Vérifier le point de comptage EP de l'Abîme : s'agit-il d'un bâtiment ou d'une armoire électrique
- Abaisser la puissance souscrite du « Hangar le Pré du Sang » de 6 à 3 kVA.  
Référence d'acheminement : 195 697 538 986 81 / Tél EDF : 04 26 70 17 22.

La présentation de l'analyse des consommations est jointe à ce compte-rendu.  
Si besoin, je peux me déplacer pour venir présenter cette analyse lors d'un conseil municipal.